

Vous aider à évaluer
vos actifs et réaliser
une modélisation
financière de vos projets



Vos enjeux

Évaluer votre entreprise ou certains de vos actifs, modéliser différents scénarios et les analyser.

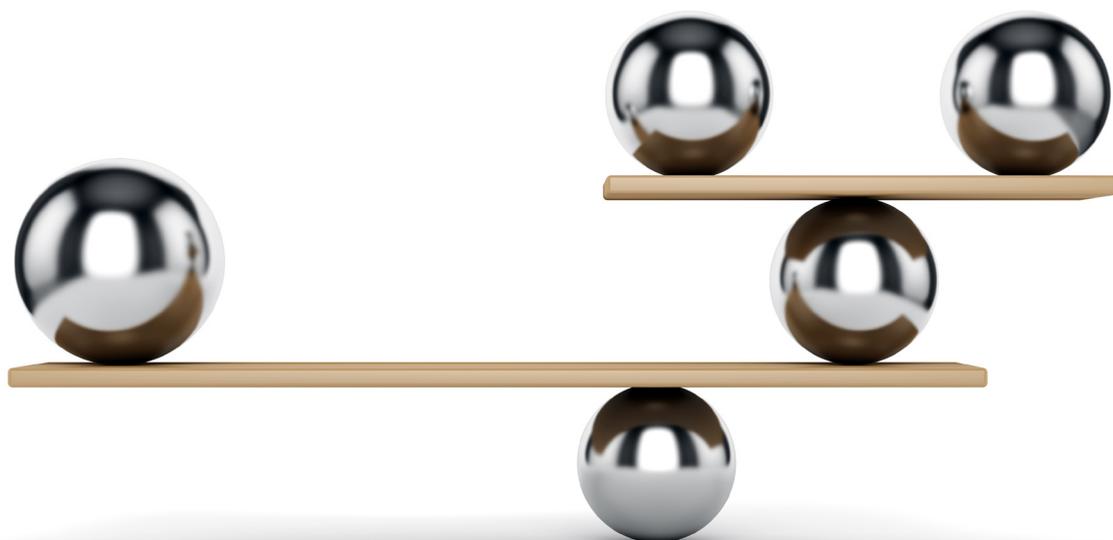
Décisives pour pérenniser la valeur de votre entreprise ou de votre patrimoine, les opérations de restructuration et de transmission des actifs impliquent des enjeux considérables et soulèvent de nombreuses problématiques tant sur le plan financier que sur le plan juridique et fiscal.

Comment évaluer, en l'absence d'indicateurs objectifs, les actifs incorporels, qui tendent à constituer aujourd'hui la principale valeur de l'entreprise ?

Comment valoriser au mieux un actif ou un projet tout en se conformant à un cadre juridique ou fiscal contraignant, y compris à l'international ?

Comment prendre la mesure des impacts liés à ces opérations ?

Nos experts sauront, au cas par cas, apporter les réponses adaptées



Notre offre

Notre large gamme d'expertises nous permet de vous conseiller dans l'évaluation d'entreprises et d'actifs comme dans l'ingénierie et la modélisation financières.

Notre équipe intervient dans un contexte juridique ou fiscal adapté à votre projet pour vous assister dans toutes vos opérations de restructuration et de transmission de vos actifs, conformément aux règles locales et internationales en vigueur. Nos experts peuvent assurer par ailleurs votre défense dans le cadre de contentieux ou précontentieux avec l'administration fiscale ou pour l'évaluation d'un préjudice. Dans vos projets traités par vos interlocuteurs habituels au sein de notre cabinet, notre équipe d'évaluation vous apportera également ses compétences en pleine coordination avec ceux-ci.

Appliquant les techniques d'analyse économique et financière appropriées au contexte de votre dossier, ils interviennent dans les domaines suivants :

Évaluation d'entreprises

- **évaluation des titres de sociétés** et de portefeuilles de participations;
- **gestion des contentieux** en matière d'évaluation;
- **réalisation de contre-expertises** (« *Second Opinion* »);
- **assistance** dans le cadre **d'opérations de réorganisation** (fusion, scission, LBO, etc.);
- **assistance aux opérations de négociation** (détermination des ajustements de prix, etc.).

Évaluation d'actifs

- **identification et évaluation d'actifs incorporels** (marques, brevets, procédés, savoir-faire, fichiers clients, etc.);
- **évaluation de fonds de commerce;**
- **évaluation de branches d'activité;**
- **définition des schémas de licence** d'actifs incorporels.

Ingénierie et modélisation financières

- **analyse** du *business plan* et **modélisation** des *cash-flows*;
- **évaluation des *management packages*** (BSA, BSPCE, etc.);
- **analyse des impacts de clauses spécifiques** (*vesting*, agrément, préemption, etc.);
- **analyse des options financières et des options réelles.**

Nos dernières missions

À titre d'exemple, notre équipe est récemment intervenue sur les opérations suivantes :

- **évaluation fiscale d'un portefeuille d'actifs incorporels** technologiques et de marques (enjeux en milliards d'euros);
- **contre-expertise fiscale** sur l'évaluation de portefeuilles d'actifs incorporels (enjeux en milliards d'euros);
- **évaluation** des titres d'une société dans le cadre d'un montage **LBO**;
- **évaluation de BSA**;
- analyse de l'impact d'une **clause de vesting**;
- détermination d'un taux de redevance dans le cadre de la **concession d'un brevet**;
- évaluation d'une **technologie**;
- évaluation d'une **marque** et d'un **fichier clients**;
- détermination du loyer dans le cadre d'une **location-gérance d'un fonds de commerce**;
- **défense**, dans un contexte de contrôle fiscal, **de la valeur d'un fonds de commerce** transféré dans le cadre d'une **opération de réorganisation intra-groupe**;
- **défense**, dans un contrôle fiscal ISF, **de valeurs de titres de plusieurs sociétés non cotées** déclarées par divers co-actionnaires;
- analyse d'un contrat de **crédit-bail**.



L'équipe possède une expérience exceptionnelle en matière de fiscalité, capable de gérer chaque aspect du droit fiscal, notamment les prix de transfert, les questions de TVA et la fiscalité immobilière, ainsi que les aspects fiscaux des opérations de fusion-acquisition et contentieux. Également à même de conseiller les clients sur des questions fiscales concernant les marchés émergents grâce aux avocats spécialisés dans ce domaine. L'équipe accompagne des clients du secteur privé, ainsi que des entreprises publiques, notamment de grandes entreprises françaises.

Chambers & Partners Europe (2018) : Fiscal – France



CMS se distingue par sa **grande expertise** et sa **capacité à faire face à toute question fiscale**. Le cabinet représente une importante base de clients composée de grandes entreprises françaises et internationales et a récemment conseillé certaines des opérations de fusions-acquisitions les plus prestigieuses du marché. Le contentieux compte parmi les spécialités du cabinet, qui a récemment obtenu des victoires sans précédent pour le compte de grandes capitalisations françaises. Le groupe est également spécialisé en TVA, **prix de transfert**, fiscalité patrimoniale et fiscalité immobilière.

Legal 500 EMEA (2018) : Fiscal – France

Notre équipe à votre service

Notre équipe est constituée d'économistes et de fiscalistes dotés d'une expérience multisectorielle et spécialistes des techniques d'évaluation.

Que vous soyez un grand groupe français ou international, une PME ou une personne physique porteuse d'un projet patrimonial, nous mettons en place **une équipe pluridisciplinaire** dédiée qui s'attachera, dans une dynamique véritablement partenariale, à **définir et anticiper les opportunités et les conséquences fiscales ou juridiques propres à vos opérations.**

Votre contact :



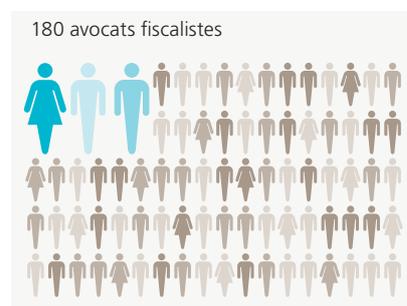
Arnaud Le Boulanger

Chef économiste,
Avocat associé

T +33 1 47 38 44 06

E arnaud.leboulanger@cms-fl.com

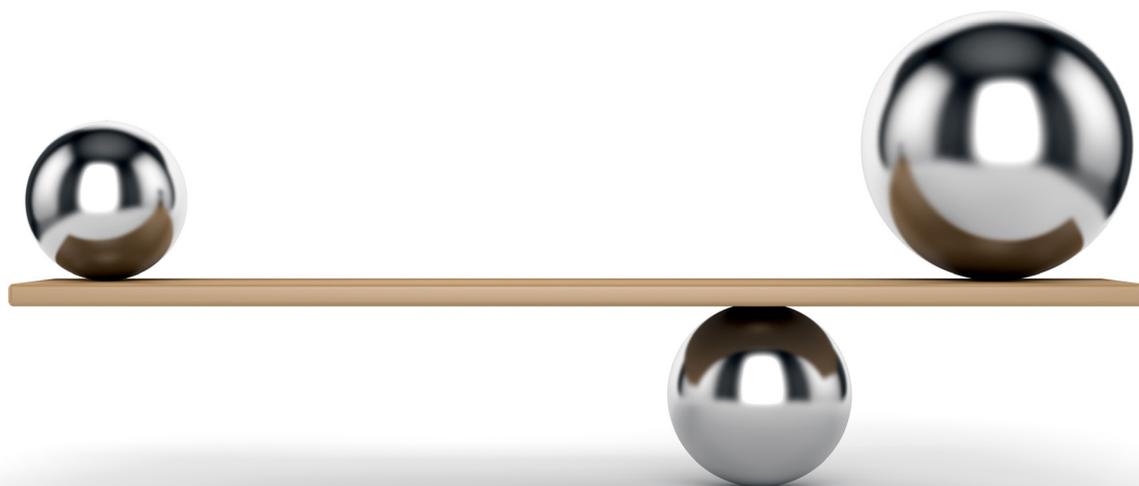
CMS Francis Lefebvre Avocats en chiffres



*La Radiographie 2017 des cabinets d'avocats d'affaires, Juristes_associés

Un savoir-faire international

CMS Francis Lefebvre Avocats est membre de CMS. Fondé en 1999, CMS propose des services complets et figure parmi les 10 réseaux de cabinets d'avocats les plus importants au monde en nombre d'avocats. Disposant de **plus de 74 bureaux répartis dans 42 pays** et employant **plus de 4500 avocats**, CMS possède un savoir-faire de longue date en matière de conseil au sein de ses juridictions locales et au-delà des frontières. CMS intervient pour de nombreuses entreprises des classements Fortune 500 et FT European 500 ainsi que pour la plupart des sociétés du DAX 30.



Implantations CMS



CMS Francis Lefebvre Avocats
2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00

CMS Francis Lefebvre Avocats, CMS Francis Lefebvre Avocats, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre du groupement européen d'intérêt économique CMS Legal Services EEIG (CMS EEIG), qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants. CMS EEIG n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque «CMS» et du terme «cabinet» désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs bureaux. Consulter le site Internet cms.law/fl pour obtenir des informations complémentaires.

Implantations CMS :

Aberdeen, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bogota, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Dubaï, Düsseldorf, Édimbourg, Francfort, Funchal, Genève, Glasgow, Hambourg, Hong Kong, Istanbul, Kiev, Leipzig, Lima, Lisbonne, Ljubljana, Londres, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Mexico, Milan, Monaco, Moscou, Munich, Muscat, Paris, Pékin, Podgorica, Poznań, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Riyad, Rome, Santiago du Chili, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sheffield, Singapour, Skopje, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Téhéran, Tirana, Utrecht, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.

cms.law/fl